

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Deux, le 29 juin,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 23 juin 2022,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Corinne LEFEBVRE, Nasera BENSLIMANE, Dorinne CORROYEZ, et
Monsieur Grégory DEDIEU, absents excusés.
Monsieur Bernard COQUET est élu secrétaire de séance.

Objet: Création de postes d'agents d'entretien dans le cadre de l'opération
Jeunes en Ville 2022

Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire et rapporteur du pôle finances expose aux membres du Conseil Municipal que la ville de Loison-sous-Lens mène une opération intitulée « Opération Jeunes en Ville » consistant au recrutement de jeunes étudiants âgés de 18 à 25 ans afin d'entretenir les bâtiments communaux et les espaces verts durant les congés de juillet et août.

Que ces agents saisonniers seront rémunérés sur la base de l'indice majoré 352 de la fonction publique.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'autoriser le recrutement temporaire d'agents d'entretien de 18 à 25 ans, dans la limite de 14, pendant les congés de juillet et août.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 30 juin 2022

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 04 JUIL. 2022

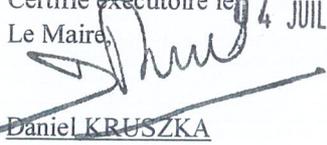
AR : 062-216205237-20220629 -

del-290622-178 - DE

Affiché le 04 JUIL. 2022

Certifié exécutoire le 04 JUIL. 2022

Le Maire,


Daniel KRUSZKA



Le Maire


Daniel KRUSZKA